

Journée des jeunes historiens – CegeSoma

Résumé du mémoire – Emilien De Smet

La Belgique et le sort de l'Empire ottoman : D'une guerre à l'autre : entre intérêts économiques et politiques, une petite puissance parmi les grandes (1914-1937)

L'étude des relations entre la Belgique et l'Empire ottoman durant le début du XX^e siècle est un sujet relativement peu évoqué dans les épisodes qui ponctuent notre histoire nationale. Pourtant, il met en lumière de manière très intéressante le statut particulier de la Belgique au niveau diplomatique en rapport avec les autres puissances, pendant l'entre-deux-guerres et durant la signature des traités de paix. L'étude de cette thématique met également en exergue le souci du Royaume de maintenir l'étendue de ses activités économiques et commerciales.

Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, la Belgique, carrefour de l'Europe de l'Ouest à l'économie florissante, entretient des relations commerciales soutenues avec l'Empire Ottoman. Ces activités se concentrent majoritairement dans des domaines des travaux et des services publics (tramways municipaux, chemins de fer, gestion des eaux, du gaz, de l'électricité et de l'éclairage). En 1914, lorsque la Première Guerre mondiale éclate en Europe, la Belgique et l'Empire ottoman se retrouvent dans des camps opposés, amorçant d'importantes complications dans les échanges commerciaux entre les deux pays. Cependant la guerre ne sera jamais déclarée officiellement entre les deux pays et aucun combat ne verra s'opposer leurs deux armées directement. À Constantinople, la capitale, la situation n'en reste pas moins très délicate pour les ressortissants belges, perçus parfois comme des ennemis. Pendant les années de guerre, le travail de la sphère diplomatique belge va donc être de protéger ces ressortissants et leurs avoirs durant toute la durée du conflit.

À la fin de la guerre, l'Empire ottoman se retrouve dans le camp des vaincus, tandis que la Belgique tente de faire entendre sa voix dans le camp des vainqueurs. Durant la période qui précède la signature des traités, le petit Royaume se cherche une place entre les puissances neutres et les puissances victorieuses, une place mal définie qui va parfois lui jouer des tours. Si le traité de Versailles lui apporte des compensations pour les pertes sur son territoire, les traités de paix avec l'Empire Ottoman (Sèvres, 1920 et Lausanne, 1923) marqueront une déception pour les diplomates belges. Effacée par les deux grandes puissances, France et Angleterre, elle ne parviendra pas à maintenir la place économique qu'elle s'était bâtie avant-guerre. On observe dans la négociation de ces traités de paix, une étroite interdépendance entre les sphères diplomatiques et la sphère économique-commerciale belges qu'il est particulièrement intéressant d'observer dans son rapport avec les autres puissances.

En 1923, l'Empire ottoman devient la République de Turquie, marquant un durcissement de l'attitude turque vis-à-vis de la présence étrangère sur son territoire. Durant les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale, les relations entre la Belgique et la Turquie fluctuent. Oscillant entre conclusions de nouveaux traités commerciaux et renouveau des tensions et du sentiment anti-étranger en Turquie, rendant difficile l'établissement d'entreprises belges sur le territoire turc. La guerre mondiale et l'avènement de la République turque marquent donc le déclin progressif de la présence belge dans le pays.